

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) SUR LA DEMANDE
CONJOINTE RELATIVE À LA FIXATION DE TAUX DE RENDEMENT ET DE
STRUCTURES DE CAPITAL ADRESSÉE AU DR. ASA HOPKINS**

RISQUES D'AFFAIRES : ÉVOLUTION DU RISQUE D'AFFAIRES

- 1. Références :**
- (i) Pièce [C-ACIG-0028](#), p. 12, R-26;
 - (ii) Pièce [C-ACIG-0028](#), p. 14, R-28;
 - (iii) Pièce [C-ACIG-0028](#), p. 19, R-37;
 - (iv) Dossier R-3924-2010 phase 2, [D-2010-147](#), p. 23;
 - (v) Dossier R-3752-2011 phase 2, [D-2011-182](#), p. 59;
 - (vi) Dossier R-3807-2012, [D-2013-181](#), p. 36.

Préambule :

(i) « Q26 *What conclusions can you draw from analyzing the achieved and allowed returns for the two utilities ?*

A26 I conclude that both utilities have effective mechanisms in place to manage short-term risk. During the period covered by Figure 1, the world experienced the 2008–2009 global financial crisis and the 2020–2021 coronavirus pandemic, which each shocked the economy in different ways. Regardless of these shocks, both utilities managed to earn their allowed returns for the full 20-year period, almost without exception ». [nous soulignons]

(ii) « Q28 *Do the distribution utilities have a variance between their allowed and achieved returns ?*

A28 Yes, they do. In almost every year the achieved returns exceed the allowed returns established by the Régie. The only exceptions in the last two decades were 2003 and 2005 for Gazifère. Énergir has earned a return that exceeded its authorized return for the last 20 years without exception ». [nous soulignons]

(iii) « Q37 *Do the utilities in the U.S. gas utility sample analyzed by Dr. Brown face similar risks ?*

A37 Yes, they do. Both the United States and Canada have stated their intentions to reach net zero greenhouse gas emissions by 2050 (see Exhibits ASH-2 and ASH-3). To reach this level of emissions, both countries will need to substantially reduce greenhouse gas emissions from buildings and industry, as part of an overall portfolio of actions that reduces emissions to the level they can be offset with sequestration and other negative-emission activities. The utilities in the U.S. gas utility sample will all be subject to federal actions that will encourage electrification in buildings and the use of low-carbon fuels in hard-to-electrify end uses in both buildings and industry.¹² While these pathways will cause transformation in gas utilities on both sides of the border, the impacts on regulated gas distribution businesses will be modest in both Quebec and the United States over the next decade ». [nous soulignons] [notes de bas de page omises]

(iv) « [89] *La Régie évalue le risque global de Gazifère supérieur à la moyenne, notamment en raison de sa taille et de la concurrence de l'électricité au Québec. Cependant, elle tient compte,*

dans son appréciation, de la couverture plus étendue de ces mêmes risques par des comptes de frais reportés.

[90] La Régie juge que le risque de Gazifère ne s'est pas modifié significativement depuis la décision D-99-0923, bien qu'il demeure supérieur à celui d'un distributeur repère. Sur la base de la preuve au dossier, la Régie évalue que le risque plus élevé justifie un ajustement à la hausse, par rapport à la prime de risque d'un distributeur repère, de l'ordre de 25 à 50 points de base ».
[note de bas de page omise]

(v) « [236] *La Régie juge que le risque de l'entreprise ne s'est pas modifié significativement depuis la décision D-2009-156, bien qu'il soit toujours supérieur à celui d'un distributeur repère. Sur la base de la preuve au dossier, la Régie considère que le risque plus élevé justifie le maintien d'un ajustement à la hausse par rapport à la prime de risque d'un distributeur repère de l'ordre de 25 à 35 points de base.*

[237] La Régie considère également que le risque supérieur à celui d'un distributeur repère est compensé par sa structure de capital présumée. La Régie maintient la structure de capital présumée de 38,5 % d'avoir propre, de 7,5 % d'actions privilégiées et de 54 % de dette ».

(vi) « [133] *Par conséquent, sur la base de la preuve au dossier, la Régie considère que le risque d'Intragaz est inférieur à celui de Gaz Métro ».*

Demandes :

- 1.1 En référence (i), malgré la crise financière de 2008-2009 et la pandémie de Coronavirus de 2020-2021, Énergir et Gazifère ont réalisé le rendement autorisé presque sans exception annuellement au cours des 20 ans. Par ailleurs, en référence (ii), sauf en 2003 et 2005 pour Gazifère, Énergir et Gazifère ont réalisé annuellement un rendement supérieur au rendement autorisé. Enfin, en référence (iii), dans la foulée des intentions énoncés par les gouvernements du Canada et des États-Unis en vue de réduire ou d'éliminer les émissions de gaz à effets de serre d'ici 2050, ces objectifs devraient entraîner une transformation des entreprises de distribution de gaz (« gas utilities ») américaines et canadiennes mais les impacts sur les entreprises de distributions réglementées devraient être marginales tant au Québec qu'aux États-Unis au cours de la prochaine décennie.

Dans ce contexte, veuillez préciser, selon votre évaluation, si le risque d'affaires a diminué, augmenté ou est demeuré stable depuis que la Régie a rendu ses décisions successives fixant le taux de rendement de Gazifère, Énergir et Intragaz (références (iv), (v) et (vi)) et ce en comparaison avec aujourd'hui et pour les trois prochaines années. Veuillez expliquer.